

Bilan et perspectives de l'économie verte au Maroc

En 2015, une enveloppe de 600 millions de DH sera injectée pour le financement de 34 nouveaux centres de traitement. 2% du budget des cinq ministères partenaires visés sont destinés au développement durable. PAR GHIZLAINE BADRI

La stratégie verte engagée en 2009 a fait son chemin. Le Maroc se prépare à un profond bouleversement positif et une transition environnementale globale qui se profile à l'horizon 2016, grâce à un plan de développement ambitieux mis en place par le ministère en charge de l'environnement. Le développement durable se conjugue désormais au quotidien dans toutes les grandes agglomérations du Royaume comme dans ses zones rurales, dans le public comme dans le privé. En 2014, les réalisations dans ce domaine ont connu un rythme soutenu, cinq stations d'épuration ont été construites dans le cadre du programme national d'assainissement auquel a été allouée une enveloppe de 50 milliards de dirhams. Des centres de traitement qui ont nécessité un montant de 687 MDH, 12 autres stations du même genre ont été inaugurées avec un budget d'un milliard de dirhams. En 2015, 34 nouveaux centres de traitement des déchets verront le jour, une enveloppe de 600 MDH est octroyée pour le financement de ce chantier de grande envergure qui participe à l'accompagnement des axes prioritaires du secteur. Par ailleurs, le ministère de l'Environnement prévoit de travailler en étroite collaboration avec les 5 ministères partenaires qui consacrent 2% de leur budget à l'appui de la politique environnementale. Sur un autre point, deux centres d'enfouissement et de valorisation des déchets ménagers ont été réalisés, pour un coût de 76 MDH au moment où 11 autres centres ont été lancés courant 2014 pour un budget total de 269 MDH. A ce titre, les sept décharges contrôlées créées à Casablanca, Marrakech, Tanger, Kénitra, Béni Mellal, Taza et Ouarzazate

Station d'épuration et du système de réutilisation des eaux à Marrakech.



En 2014, cinq stations d'épuration ont été construites dans le cadre du programme national d'assainissement, auquel a été allouée une enveloppe de 50 milliards de DH. Des centres de traitement qui ont nécessité un montant de 687 MDH.

sont des centres de développement durable adossés à des centres de tri. Concernant le traitement des eaux usées, 16 nouvelles stations d'épuration des eaux usées, dont 13 en milieu urbain et 3 en milieu rural sont prévues pour une enveloppe de 824 millions de dirhams. Autre volet prioritaire, les déchets dangereux, qui représentent 300000 tonnes de déchets qui seront recyclés et réintroduits dans les processus de fabrication industrielle. Dans cette perspective, la mise en place de l'écotaxe est une composante

fondamentale pour la création d'emplois, la filière des huiles domestiques devrait être à l'origine de 1800 emplois, 50000 emplois supplémentaires sur l'ensemble des filières seront à pourvoir d'ici 2016, 250000 à l'horizon 2022. Plusieurs conventions ont été adoptées et signées entre les différents départements ministériels pour le développement des filières de valorisation des déchets, dont deux accords portant sur les batteries et les pneus usés, D'autres filières relatives aux huiles usées, aux plastiques agricoles, aux déchets d'équipements électriques et électroniques, sont en cours de préparation et seront mises en place en 2015 et 2016. Pour ce qui est de la pollution industrielle, la gestion sécurisée et d'élimination des polychlorobiphényles (PCB) réalisée en 2014, sera opérationnelle à partir de cette année. Sur le plan international, trois accords de coopération ont été signés et six projets d'accords sont en cours de préparation. Dans le cadre de partenariats entre le ministère de l'Environnement et les ONG œuvrant dans la protection de l'environnement, 38 projets ont été financés en 2014 et 12 ateliers de formation ont été organisés au profit de 700 associations. La stratégie nationale de développement durable met l'accent sur le principe de territorialité et de responsabilité élargie, les mesures portant sur la protection de l'environnement devraient influencer sur l'impact économique qui doit se refléter sur la société, l'objectif in fine est de créer de la valeur ajoutée et de la valeur sociale, qui ne pourra se faire sans l'intégration du facteur de changement climatique dans le cadre d'élaboration et de mise en œuvre de politiques publiques. ■